

COMMUNE DE VAILLY
COMPTE RENDU
RÉUNION DU CCAS
SÉANCE ORDINAIRE DU 17 MARS 2017

Présents : Yannick TRABICHET, Présidente, Laurent NAZAIRE, Françoise BOUVIER, membres

Absents: Marlène BONDAZ

Secrétaire de séance : Viviane TRABICHET

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Approbation unanimité compte de gestion.

Yannick Trabichet présente les résultats 2016.

Approbation CA 2016 unanimité

II – Budget Primitif

Yannick Trabichet propose une réflexion sur l'évolution des prestations en direction des P.A. Carole Cursat se charge de trouver une idée de rencontre sur une après-midi.

Le repas de fin d'année doit être reconduit, les personnes sont contentes de se retrouver. La question est posée des colis pour les personnes de plus de 65 ans qui ne viennent pas au repas. Faut-il continuer à offrir les colis entre 65 et 70. Reconduire les cartes de vœux faites par les enfants.

Yannick Trabichet présente le projet d'aménagement du local commercial de Sous-La-Côte à destination de l'ADMR bu Brevon et de la MJC. Compte tenu du caractère inter-générationnel et social de ces deux associations, la présidente propose d'affecter les 5 395,91€ reportés en investissement depuis un certain temps à l'aménagement de ces bureaux. Elle précise que depuis 2016, il n'y a plus d'obligation de créer un budget séparé pour le CCAS, mais que pour l'instant rien a été changé pour Vailly.

Carole Cursat se demande pourquoi, le projet d'installation de jeux d'enfants n'a pas été poursuivi. Michaël Stehlin répond que la présence d'une antenne relais France Télécom compromet pour l'instant l'installation dans de bonnes conditions.

1 abstention : Carole CURSAT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19H 30.

La présidente,
Yannick TRABICHET